

Compte-rendu de la réunion du 10 septembre relative à la classe de moyenne section.

Intervention de Madame MESNAGE :

La classe est composée de 14 garçons et 9 filles. (Dont 3 nouveaux arrivants).

Classe sereine et bonne entente.

- Au programme de cette année :
 - Beaucoup d'activités de graphisme.
 - Apprentissage de l'écriture du prénom en majuscule.
 - Apprendre à reconnaître les lettres (dictée de lettres, savoir les épeler)
 - Mathématique : savoir la comptine numérique jusqu'à 20 au minimum. Potentiellement à la fin du cycle savoir aller jusqu'à 30 voire 60.
 - Savoir dénombrer jusqu'à 5

- Journée Type :

Accueil

Activité le matin (atelier)

Un moment de motricité le matin

Toilette

Cantine

Temps calme

Activité après-midi (atelier)

Récréation

Il y a en permanence une alternance entre activité en autonomie et en regroupement.

Développement en maternelle important à travers 4 ateliers au choix, certains autonomes d'autres dirigés (ils doivent faire les 4 ateliers sur 2 jours) : la seule contrainte c'est qu'ils ne peuvent pas être plus de 6 par atelier.

Cela leur apprend à compter et à choisir autre chose si un atelier est complet.

Il arrive parfois que durant deux jours complets, les enfants se consacrent à une activité peinture. Les vêtements fragiles sont donc à éviter (de manière générale à la maternelle d'ailleurs) car la maîtresse utilise beaucoup d'encre et ne peut pas toujours prévenir des jours prévus pour la peinture.

Les enfants disposent de tabliers mais il y a toujours des risques de se salir.

- Support de travail : il y a un cahier unique pour toutes les activités.

Au total, à la fin de l'année cela représentera 3 cahiers grand format.

A chaque période de vacances, les parents les récupèrent.

Il est possible de coller des photos de vacances par exemple.

➤ Correspondances et liaison entre la maîtresse et les parents :

Il n'y a pas de cahier de liaison.

Madame MESNAGE utilise une pochette plastique.

Une fois les documents lus par les parents, ils peuvent être gardés ou jetés.

➤ Les évaluations :

Les compétences acquises par les enfants sont répertoriées dans le carnet de suivi qui est renseigné deux fois par an, en janvier et juin.

Pour les parents qui ont conservé, celui de petite section, il convient de l'apporter à la maîtresse.

Toutes les compétences sont déclinées par pallier.

Quand une compétence est acquise, la maîtresse appose un tampon « compétence acquise ».

On focalise sur les réussites et non pas les échecs.

On ne peut pas laisser un enfant rater.

L'idée est de guider l'enfant vers la réussite.

Si la maîtresse intervient pour aider, elle mentionne : « fait avec aide ».

Le carnet de suivi est remis en main propre en janvier afin de faire un point sur l'évolution de l'enfant.

Il est ensuite remis en fin d'année pour le bilan final.

Il doit être restitué avant la fin de l'année pour l'année suivante.

En cas de difficulté particulière, la maîtresse n'hésitera pas à convoquer les parents sans attendre le point de mi-année.

➤ Intervenants extérieurs :

On attend une nouvelle bibliothécaire...

Il y avait aussi une autre intervenante l'an dernier qui venait leur lire 3 histoires par tout petit groupe.

Elle revient cette année mais le jour d'intervention devrait changer du vendredi au mardi compte tenu de l'absence de Madame MESNAGE le vendredi.

➤ Sorties :

Les sorties au théâtre se réduisent à peu de chagrin...

Les RPE demanderont à la Mairie ce qui est prévu pour obtenir davantage de sorties en partenariat avec le centre culture de Courbevoie.

La maîtresse s'est inscrite à deux spectacles mais attend le retour.

➤ Absence et maladie

En cas de maladie, aucun médicament n'est donné. C'est interdit.

Il n'y a pas d'infirmier ni de local affecté.

Ne pas mettre son enfant s'il est malade.

Ne pas hésiter à dire à la maîtresse si un enfant a passé une mauvaise nuit ou rencontre une difficulté particulière.

A ce titre, s'appuyer sur Marylène (ATSEM) qui est une merveilleuse « courroie de transmission » pour la classe.

➤ Rappels de règles de vie à l'école générales

- Les poussettes sont interdites dans l'école.
- Pas de bijoux.
- Pas de chaussures à lacets.
- Fournir des chaussons qui seront rendus avant chaque vacances pour les laver ou les changer si besoin.
- Marquer les vêtements.
- Écharpe interdites, seuls les tours de cou sont autorisés.
- Éviter d'apporter un sac à dos sauf pour les vêtements de rechange ou pour le goûter (si c'est une nounou qui récupère les enfants).
- Si lunettes, voir la maîtresse.
- Pas de bonbons, sucettes ou chewing-gum. Vérifier de temps en temps les poches des enfants.
- Concernant les cartons d'anniversaire, la maîtresse ne souhaite pas qu'ils soient distribués à l'école.
- La coopérative : ce n'est pas obligatoire mais ça sert énormément à acheter des fournitures, du matériel d'arts plastiques par exemple.
Il y a un appel par an vers octobre / novembre.
- Anniversaire des enfants : il est souhaité à l'enfant concerné dans la classe. En revanche pas de gâteau car trop risqué au regard des allergies de certains enfants et nécessite une organisation importante notamment en terme de ménage ensuite.

La maîtresse réfléchit sur la possibilité de prévoir juste une boisson et des bonbons.

➤ Mascottes de la classe Jules et Jim :

Deux chiens en peluche. Arrivée via le Père Noël il y a qq's années.
Ils sont prêtés un week-end à chaque enfant.

Il représente un magnifique support de langage. On peut prendre des photos avec eux et au retour à l'école, l'enfant peut expliquer à toute la classe ce qu'il a fait avec Jules ou Jim.

- L'objet mystère : (plutôt à partir du milieu de l'année) : cela consiste à rapporter un objet qui sera caché dans une boîte et l'enfant devra faire deviner aux autres ce que c'est.

Intervention de la maîtresse du mercredi et du vendredi, Mme LE LAMER :

Elle travaillera sur des albums qui lui serviront de fil rouge.

A partir du livre choisi, elle va développer aussi bien le travail oral qu'écrit.

Le graphisme, les mathématiques, la compréhension seront étudiés par rapport à l'album (images, mots, le thème de l'histoire, le sens, le vocabulaire)

Mot du Directeur, Monsieur HOUDU :

Espère que la rentrée des enfants s'est bien passée.

Globalement à la maternelle, ça semble s'être bien passé.

Nouveauté de la rentrée : scolarité obligatoire à partir de 3 ans.

Concernant les modes de communication entre les parents et le Directeur : si vous souhaitez le rencontrer ou lui demander un certificat de scolarité, il faut soit appeler ou téléphoner ou via la pochette de liaison ou le carnet de correspondance selon le cas dans votre classe.

Tout ce qui touche à la scolarité, c'est à voir avec les enseignantes.

Il est important d'arriver à l'heure à l'école. Entre 8h20 et 8h30.

Le Conseil d'Ecole est une instance importante dans laquelle les parents sont représentés.

Les élections des Représentants des Parents d'Elèves auront lieu le 11 octobre prochain.

Même si une seule liste se présente, comme c'était le cas l'an dernier, il faut voter !